

**THÈME : Médecine anthroposophique (MA)**

---

*État des lieux*

• Pratiquée par **des médecins formés à l'Université et régulièrement inscrits aux Conseils de l'Ordre de leur pays respectif**, la médecine anthroposophique intègre les données de la médecine universitaire et les complète par une **prise en compte des dimensions psychique et spirituelle de l'être humain** ; elle permet d'élargir, non seulement la pratique de la médecine générale, mais aussi celle de toutes les spécialités et de la médecine dentaire. Fondée en 1920 par Rudolf Steiner et un groupe de médecins, cette tradition médicale bénéficie d'une expérience de plus de 80 années.

Les caractéristiques de cette orientation médicale émanent de la démarche anthroposophique qui considère que les êtres humains et les règnes de la nature sont liés par une origine commune. La santé de l'homme est d'ailleurs indissociablement liée à la santé de la terre. Cette démarche conduit à une vision intégrative de la santé, de la maladie et de la guérison ainsi qu'à une approche spécifique des traitements médicaux. **Les médicaments anthroposophiques** sont préparés à partir de substances naturelles issues des règnes minéral, végétal et animal. Du fait de l'évolution commune de l'homme et de la nature, ces substances peuvent être mises en rapport avec les processus à l'œuvre chez l'homme dans les états de santé, de maladie et de guérison.

**Des procédés spécifiques de fabrication** issus de l'approche anthroposophique de l'être humain sont mis en œuvre à partir d'un large choix de substances dans la production des médicaments anthroposophiques. Les processus à la base de la guérison : le rythme et la chaleur, sont utilisés dans les différents procédés de fabrication des médicaments. De nombreux médicaments sont par ailleurs préparés selon les règles des pharmacopées homéopathiques, d'autres relèvent de la phytothérapie. Les substances diluées et dynamisées aussi bien que les préparations en doses pondérales sont finement adaptées à la constitution humaine prenant en compte ses dimensions physique, psychique et spirituelle.

À côté des traitements médicamenteux, **les arts thérapeutiques** – peinture, modelage, musique, chant et art de la parole – font partie intégrante de la MA. De plus, **l'eurythmie thérapeutique** a été proposée par Rudolf Steiner comme un nouveau traitement par le mouvement. La **gymnastique Bothmer** (aussi appelée « Dynamique spatiale ») est également utilisée dans une perspective thérapeutique.

Dans le domaine de la physiothérapie, **différentes techniques de massage** ont été développées : le massage rythmique selon les docteurs Hauschka et Wegman, et le massage selon le Dr Pressel.

**Les soins infirmiers**, notamment sous la forme d'applications externes (compresses, cataplasmes et bains avec des plantes et des huiles essentielles) et de techniques spéciales d'effleurages rythmiques bénéficient également de l'apport anthroposophique.

**Des entretiens avec le patient et un travail sur sa biographie**, des exercices de développement personnel, peuvent compléter ce champ des thérapies de la médecine anthroposophique.

Une large panoplie de médicaments (5000 formules) ainsi que le choix des thérapies complémentaires permettent l'individualisation des traitements.

- Environ 30000 médecins répartis dans l'espace européen des Quinze prescrivent les médicaments anthroposophiques. La MA est présente dans vingt-huit pays dont seize pays d'Europe, aux États-Unis, au Brésil, au Canada, en Australie... Elle est appliquée dans des hôpitaux, des cliniques et autres centres de soins en Allemagne, Suisse, Suède, Royaume Uni, Hollande, Autriche, Italie, ainsi qu'au sein d'instituts médico-pédagogiques d'orientation anthroposophique existant dans la plupart des pays d'Europe (dont neuf centres en France). La MA est enseignée à l'Université en Allemagne, en Suisse et dans le Royaume Uni. En outre, l'Hôpital de Herdecke en Allemagne – géré collégialement - est habilité à former des étudiants en médecine.
- Quatre millions de citoyens européens utilisent les médicaments anthroposophiques
- La médecine anthroposophique est **mentionnée dans deux résolutions européennes** :
  - Résolution Lannoye (A4-758/97) du Parlement européen sur le statut des médecines non conventionnelles (29 05 97).
  - Résolution du Conseil de l'Europe du 4-11-99 qui invite les États membres à prendre en compte dans leur système de santé les médecines non conventionnelles.

**Mentionnée dès 1992 dans la 1<sup>ère</sup> Directive sur l'homéopathie (92/73/CEE), l'homéopathie anthroposophique est réglementée actuellement par la directive européenne 2004/27/CE.**

---

### Débat en cours et analyse critique

Les médicaments qui n'entreront pas dans le cadre d'une réglementation sont condamnés à disparaître.

Combat prioritaire : **l'enregistrement des médicaments.**

Certaines formes pharmaceutiques préférentielles de la MA ne bénéficient toujours pas de la possibilité d'un enregistrement simplifié suite à la révision de la directive européenne sur les médicaments, votée le 17 décembre 2003 (2004/27/CE). En effet, bien qu'ayant été approuvés par la Commission préparatoire du Parlement - Commission ENVI - les amendements nécessaires ont été rejetés en séance plénière du Parlement suite à des tractations inacceptables démocratiquement. (amendements néanmoins votés par le tiers des députés parmi lesquels la totalité des députés Verts européens). Il en va de la survie même de médicaments aussi fondamentaux que les injectables (sous-cutanés) et autres formes pharmaceutiques externes telles que collyres et spray nasal.

Deuxième combat : maintenir **le remboursement**

Par-delà ces objectifs : obtenir la reconnaissance du courant médical lui-même dans le cadre de la reconnaissance globale **du pluralisme des conceptions médicales**, en application de la résolution Lannoye.

Dans cette perspective, les usagers de la médecine anthroposophique s'associent à d'autres courants médicaux **pour que la liberté de choix thérapeutique soit prise en compte par les législateurs.**

---

### Position officielle des Verts sur ce sujet

Soutien à la cause des médecines non conventionnelles exprimé par Alan Lipietz en réponse à la lettre adressée par l'APMA le 22 avril 2004 à la Commission santé des Verts à l'occasion des élections européennes de 2004.

*« Comme vous le savez, les médecines non-conventionnelles jouissent d'un capital sympathie réel chez les Verts ; en premier lieu parce que ces médecines ne présentent pas les effets secondaires toxiques de la médecine traditionnelle.*

*Les médecines non-conventionnelles attirent singulièrement l'attention des Verts au regard de l'impact grandissant qu'elles ont sur la population, qui traduit une réelle aspiration à un autre rapport médecin malade avec une médecine qui soigne sans détruire.*

*Paul Lannoye, député Belge au Parlement européen, et qui préside le groupe des Verts, se bat de longue date pour la reconnaissance du pluralisme thérapeutique. »*

### Prise de position proposée par la commission Santé

La lettre de l'APMA parvenue à la Commission Santé a fait l'objet d'un débat fructueux mené au sein de la Commission par le groupe de médecines écologiques et a permis de clarifier certains aspects tels que pluralisme et évaluation.

---

### Les acteurs de la société impliqués dans ce débat

Au plan national : **l'Association de Patients de la Médecine Anthroposophique** (APMA 1700 membres) mène des actions en concertation avec **les associations de médecins et le laboratoire fabricant.**

L'APMA est membre de l'EFPAM (Fédération Européenne des Associations de Patients pour la Médecine Anthroposophique), affiliée à l'EPHA (Alliance Publique Européenne pour la Santé).

---

### Rédacteurs de la fiche

Colette et Michel Pradelle, responsables de l'APMA « La Commanderie » 10140 AMANCE  
Tél. : 03 25 40 88 95 E-mail : colette.pradelle@libertysurf.fr

---

### Personnes ressource ou experts sur le thème

- Dr Robert Kempenich, Président de la Fédération des Associations de Médecine Anthroposophique en France (Mercure Fédéral), membre du Conseil d'Administration de la IVAA (Fédération Internationale des Associations Médicales Anthroposophiques) et Président de l'ECPM (European Council of doctors for Plurality in Medicine) 1 rue Goethe 67000 Strasbourg
  - Dr Jean Chazarenc, responsable médical du laboratoire Weleda 9 rue Eugène Jung 68330 Huningue
-